



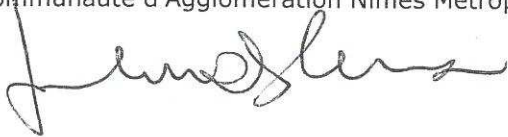
(Département du Gard)

ORDRE du JOUR
du **CONSEIL MUNICIPAL**
du **29 JANVIER 2015** à 18h30

	TITRE DE LA DELIBERATION	RAPPORTEUR
N°1	Fixation des tarifs pour une insertion publicitaire dans le bulletin municipal de Milhaud	Monsieur le Maire
N°2	Constitution de la Commission Communale pour l'Accessibilité	Monsieur le Maire
N°3	Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement concernant les établissements d'accueil de jeunes enfants à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales du Gard et la commune de Milhaud	Madame Aurélie FOUCHARD
N°4	Modification de la régie de recettes de la restauration scolaire prenant en compte l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, les Temps d'Activités Périscolaires, l'étude surveillée et la garderie.	Madame Aurélie FOUCHARD
N°5	Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
N°6	Renouvellement de Contrats d'Accompagnement à l'Emploi	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
N°7	Modification de poste et mise à jour du tableau des effectifs	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
N°8	Fixation du tarif en vue du spectacle « La manade des gens heureux » par la Compagnie 221b à Milhaud	Marie-Pierre LLOBET
N°9	Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir entre la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole et la commune de Milhaud pour la mise en place du programme « Scènes d'Agglo »	Marie-Pierre LLOBET
&	QUESTIONS DIVERSES	

Le Maire de Milhaud
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole




Jean-Luc DESCLOUX